

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

Daac
Délégation
académique à
l'action
culturelle

Le Délégué académique à l'éducation culturelle
adjoint

à mesdames et messieurs les enseignants investis
dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

s/c de messieurs les directeurs académique des
services de l'éducation nationale, directeurs des
services départementaux de l'éducation nationale

Poitiers, le jeudi 27 septembre 2018

Objet : visionnement premier trimestre du programme national « Lycéens et Apprentis
au cinéma » de l'année scolaire 2018-2019.

N°9/18-19

Affaire suivie par

Emmanuel Devillers
Daac Adjoint
Responsable du secteur
Cinéma –Audiovisuel

Téléphone
05 16 52 65 53
Courriel
daac-cinema@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS40625
86022 Poitiers cedex

Je vous prie de bien vouloir participer à la projection du film, *Psychose* d'Alfred
Hitchcock, du dispositif national "Lycéens et Apprentis au cinéma" qui se déroulera le :

Mercredi 10 octobre 2018 de 9 h 00 à 17h au TAP-Castille,
Scène Nationale de Poitiers Place du Maréchal Leclerc 86000 Poitiers.

Le déroulement de la journée est le suivant :

- 9 h 00 : accueil – TAP Castille Salle 3.

- 9 h 15 : présentation de l'année 2018-2019 de « Lycéens et Apprentis au
cinéma » par Alain Levêque du Tap-Castille et Emmanuel Devillers, chargé du secteur
cinéma de la Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Poitiers.

- 10 h15-12h00: projection du film : ***Psychose*** d'Alfred Hitchcock.

-14 h00: TAP Castille Salle 2 - rencontre avec Mathieu Macheret (critique de cinéma
au journal Le Monde).



Emmanuel Devillers

NB : Je vous rappelle que cette présente lettre est une invitation à participer à cette
journée et n'ouvre pas droit à remboursement de frais de déplacement.
Cependant, cette année, les enseignants qui le souhaitent pourront bénéficier d'un ordre
de mission. Ils doivent en faire la demande, par l'intermédiaire de leur chef
d'établissement à l'adresse suivante : christelle.braconnier@ac-poitiers.fr, **avant le
mercredi 3 octobre 2018.**